

04.04.2017

SOUTIEN À LA STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE 2050

Vu la résolution R/112 A validant la mise en œuvre d'un Agenda 21 communal

Vu que la Ville d'Onex est labellisée Cité de l'Énergie depuis 2005

Vu le Concept énergétique territorial (CET) de la Ville d'Onex remis à jour en 2012

Vu que les objectifs de politique énergétique de la Ville d'Onex visent une société à 2000 watts d'ici 2050.

Vu la stratégie énergétique 2050 de la Confédération

Vu la votation fédérale du 21 mai 2017 sur la révision de la loi sur l'énergie

Vu le soutien du Conseil fédéral à la révision de la loi sur l'énergie

Vu le soutien de l'Union des Villes suisses à la révision de la loi sur l'énergie

Vu les prises de position du comité unitaire multipartis suisse en faveur de la révision de la loi sur l'énergie

Conformément à l'article 29, alinéa 3 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 (LAC),

Vu l'exposé des motifs

Sur proposition des Verts, des Socialistes et du PDC

Le Conseil municipal

1. Prend acte de la Stratégie énergétique 2050 et de sa mise en œuvre par étapes
2. Soutient la modification de la loi sur l'énergie, correspondant au premier paquet de mesures en faveur de la Stratégie énergétique 2050, soumise en votation le 21 mai 2017
3. Demande au Conseil administratif de se positionner officiellement en faveur de la Stratégie énergétique 2050 et de la révision de la loi sur l'énergie

\*\*\*

## Exposé des motifs

### Contexte général

La Stratégie énergétique 2050 sera mise en oeuvre par étapes. La révision de la loi sur l'énergie adoptée par le Parlement en constitue un premier volet qui s'étend jusqu'en 2035. Il contient un premier paquet de mesures visant à réduire la consommation d'énergie, à améliorer l'efficacité énergétique, à accroître la production d'énergies renouvelables et l'interdiction de construire de nouvelles centrales nucléaires.

Un référendum a été lancé contre ce projet. C'est pourquoi nous devons nous prononcer le 21 mai 2017 sur cette révision de la loi sur l'énergie.

La révision de la loi sur l'énergie concerne directement la Ville d'Onex par l'impact positif de plusieurs mesures sur la mise en oeuvre de son concept énergétique territorial (CET), ainsi que pour les engagements pris dans le cadre de Cité de l'énergie.

### Premier paquet de mesures

Aperçu de quelques mesures du premier volet de la mise en oeuvre de la Stratégie énergétique.

#### *Économies d'énergie et efficacité énergétique*

Valeurs indicatives, valeurs cibles pour l'émission de CO<sub>2</sub> par les véhicules, assainissements énergétiques soutenus par le Programme Bâtiment, allègements fiscaux pour l'assainissement énergétique de bâtiments.

#### *Énergies renouvelables*

Valeurs indicatives, rétribution de l'injection d'électricité issue d'énergies renouvelables, contributions d'investissement pour l'électricité renouvelable, soutien des grandes installations hydroélectriques existantes, procédures d'autorisation plus rapides, encouragement de la consommation propre.

## *Abandon du nucléaire*

*Interdiction de toute nouvelle centrale nucléaire.*

### *Argumentaire du Conseil fédéral*

*Le premier paquet de mesures de la Stratégie énergétique 2050 permettra à la Suisse de réduire sa consommation d'énergie et sa dépendance à l'égard des importations d'énergie fossile, ainsi que de promouvoir les énergies renouvelables indigènes. Les investissements resteront ainsi en Suisse plutôt que de fuir à l'étranger. L'objet soumis à votation garantit un approvisionnement énergétique sûr et propre. Il garantit également une sortie progressive du nucléaire.*

*Le Conseil fédéral l'approuve en particulier pour les raisons suivantes :*

- L'objet soumis à votation renforce la Suisse : il prévoit des incitations à diminuer la consommation d'énergie et la part des combustibles fossiles importés, par ex. pétrole. Notre dépendance à l'égard de l'étranger pourra ainsi être réduite et le climat préservé. Les énergies renouvelables issues du soleil, du vent, de la géothermie et de la biomasse seront en outre encouragées et l'énergie hydraulique renforcée. Il est plus judicieux d'utiliser ces énergies plutôt que de dépenser notre argent à l'étranger pour acquérir des énergies fossiles.*
- L'objet soumis à votation soutient l'innovation, encourage les investissements et crée des emplois dans le pays. Le Programme Bâtiments bénéficie aux ménages et à l'économie. Les frais de chauffage diminuent, alors que les entreprises et les fournisseurs du secteur de l'assainissement énergétique reçoivent des contrats. La valeur ajoutée reste en Suisse, dont elle accroît la prospérité.*
- L'augmentation du supplément perçu sur le réseau entraîne une dépense additionnelle d'une quarantaine de francs par an pour un ménage de quatre personnes. Ce surcoût pourra être compensé par une meilleure efficacité énergétique. Les entreprises grosses consommatrices d'électricité sont exemptées du supplément. La promotion des énergies renouvelables est donc supportable, tant*

pour les ménages que pour l'économie. De plus, sa durée est limitée.

- L'objet soumis à votation conduit à une sortie progressive du nucléaire, du fait que les centrales nucléaires existantes ne seront pas remplacées. Des exigences de sécurité plus strictes ont fortement renchéri la construction des centrales de la génération actuelle. Le courant produit serait donc cher. De plus, le stockage définitif des déchets radioactifs n'est pas réglé. En Suisse comme ailleurs, l'avenir appartient aux énergies renouvelables.

L'application progressive de la Stratégie énergétique laisse à la Suisse le temps nécessaire pour réorganiser son système énergétique et nous permet également de bénéficier du progrès technique. La Suisse pourra ainsi diminuer sa dépendance à l'égard des importations d'énergies fossiles et promouvoir les énergies renouvelables indigènes. Cela créera des investissements et des emplois dans le pays.

En raison des bas prix de l'énergie et du développement très rapide des nouvelles technologies, les marchés énergétiques sont en pleine mutation à l'échelle mondiale. Le changement climatique a également des répercussions sur l'environnement, l'économie et la société. Avec la Stratégie énergétique 2050, le Conseil fédéral répond aux mutations en cours afin de continuer à garantir la sécurité de l'approvisionnement énergétique en Suisse.

Nous vous remercions de faire bon accueil à ce projet de résolution.

Pour le groupe Vert Pour le groupe Socialiste Pour le groupe PDC  
 Sabrina PASCHE Daniel FINO Moustapha OUEDRAOGO

*Onex, le 4 avril 2017/pl*